

**PENSION DOGS NEW LOOK
WINTERKEER 97
1570 TOLLEMBEEK
0473/62.41.61
054/33.54.47
HK 40212174**



CONTRAT NR :

Nom du propriétaire :

.....

Adresse :

.....

Localité :

.....

Tel. :

Nom du chien :

.....

Race : Sexe : M/F Castré/stérilisée

Nr. d'identification :

Signes particuliers :

Habitudes alimentaires :

Comportement :

Maladies ou traitements :

Séjour : duau

Vétérinaire :

Tel. :

En cas d'urgence prévenir :

Conditions générales de pension

- Les heures d'admission et de reprise de l'animal sont fixées sur rendez-vous ;
- Le carnet de santé est obligatoire lors de l'admission et celui-ci doit être muni de vaccins demandés à savoir : Carré, Hépatite, Parvovirose, Leptospirose, influenza (la Toux du Chenil).
- Nous nous réservons le droit de refuser un animal qui ne semble pas en bonne santé.
- En cas de non présentation de l'animal à la date prévue le séjour sera automatiquement annulé et l'acompte versé considéré comme valant dommages et intérêts.
- Notre vétérinaire (ou l'un de ses remplaçants en cas de congé) est disponible immédiatement en cas d'urgence.
- Il est obligatoire de munir l'animal d'un collier anti-puce (neuf) ou d'une protection similaire (ex. pipettes)
- Le prix de la pension pour un chien est fixé à :
 - 18euros/jour pour un petit
 - 20 euros/jour pour un moyen
 - 22euros/jour pour un grand
 - 25 euros/jour pour un très grand

Dans le cas de 2 chiens appartenant au même propriétaire une réduction de 10% sera accordée sur le total du séjour de même qu'une réduction de 10% quand la durée du séjour dépasse 10 jours.

- En cas de nécessité dûment constatée par le vétérinaire, la pension « Dogs New Look » est autorisée à exposer les frais nécessaires (soins, médicaments, etc...) en vue de maintenir l'animal en pension en bonne santé. Le propriétaire s'engage à rembourser la pension « Dogs New Look » sur production du justificatif de frais.
- Le chien qui nous sera confié vivra en liberté dans une petite maison, meublée, décorée et chauffée. Il aura à sa disposition un jardin clôturé avec ballons, jeux en compagnie de quelques autres pensionnaires.
- La pension « Dogs New Look » veillera aux bons soins de votre animal pendant toute la durée de son séjour. Toutefois, au cas où, malgré toutes les précautions prises, un accident ou une maladie grave, pouvant même entraîner le décès surviendrait, la responsabilité de la pension « Dogs New Look » ne pourrait, en aucun cas, être mis en cause.
- En cas d'annulation tardive (moins d'une semaine avant le séjour) ou no-show, la somme totale du séjour sera due.
- Le présent contrat est valable au moment de la signature et également pour tous les séjours à venir de l'animal

Responsable de la pension
Dogs new look
Durant Natacha

Propriétaire,
Fait à Tollembeek, le
Pour accord,